

DOSSIER DE MARIAGE

à rapporter au plus tard 1 mois avant la date du mariage, soit le

Le mariage entre et
doit être célébré à la mairie le à H

- Mariage civil uniquement Mariage civil et religieux
- Nombre d'invités approximatif :

PIECES A FOURNIR PAR LES FUTUR(E)S EPOUX(SES)

1 ^{er(e)} EPOUX(SE)	2 ^{ème} EPOUX(SE)	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie d'acte de naissance de moins de 3 mois à la date du mariage, de moins de 6 mois si elle a été délivrée dans un territoire ou département d'outre-mer ou dans un consulat.
		Pour les français né(e)s à l'étranger, faire la demande au service central d'état civil, 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9.
		Les personnes nées dans les DOM-TOM doivent adresser leur demande au service d'état civil d'outre-mer, 27 rue Oudinot 75007 PARIS.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone, avis d'imposition...)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile des parents domiciliés à Mellac.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité avec photo.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certificat du notaire si contrat de mariage.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Livret de famille
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste des témoins (2 minimum, 4 maximum) + photocopie carte d'identité ou passeport pour chaque témoin.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Veuf - Veuve :</u> Acte de décès ou acte de naissance portant la mention du décès du conjoint.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Divorcé(e) :</u> Acte de naissance avec mention du divorce ou acte de mariage avec mention du divorce ou copie du jugement du divorce accompagnée d'une lettre de l'avocat attestant le caractère définitif du jugement.
		<u>Pour les personnes de nationalité étrangère :</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie de l'acte de naissance en original et traduction visées, soit par le consulat ou l'ambassade, soit par un traducteur assermenté.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certificat de coutume délivré et visé par le consulat ou l'ambassade.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certificat de célibat délivré et visé par le consulat ou l'ambassade.

CHOIX DE L'ORDRE SUR L'ACTE DES EPOUX(SES) :

<u>1^{er(e)} EPOUX(SE) :</u>	<u>2^{ème} EPOUX(SE) :</u>

Nous prenons acte que l'ordre choisi sera celui de la publication des bans, de l'acte de mariage et du livret de famille, et que cet ordre est immuable.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉPOUX (SES) :

1^{er(e)} ÉPOUX(SE) :

NOM : **Prénoms :**

Date de naissance :/...../..... **Lieu :**

Profession :

Nationalité (au moment du mariage) :

Célibataire

Veuf (ve) de depuis le/...../.....
(fournir acte de décès ou acte de naissance portant mention de décès)

Divorcé (e) de depuis le/...../.....

PACS avec depuis le/...../.....

Adresse complète :

..... **Téléphone :**

Résidant à *(depuis au moins 1 mois)* :

..... **Mail :**

Fils/Fille de (nom et prénoms du père) :

.....
né le/...../..... **à**

Adresse complète :

Profession

Retraité *(indiquer la profession exercée au moment de la mise à la retraite)* **Décédé**

Et de (nom de jeune fille et prénoms de la mère) :

.....
née le/...../..... **à**

Adresse complète :

Profession

Retraîtée *(indiquer la profession exercée au moment de la mise à la retraite)* **Décédée**

2ème EPOUX(SE) :

NOM : **Prénoms :**

.....

Date de naissance :/...../..... **Lieu :**

Profession :

Nationalité (au moment du mariage) :

Célibataire

Veuf (ve) de depuis le/...../.....
(fournir acte de décès ou acte de naissance portant mention de décès)

Divorcé (e) de depuis le/...../.....

PACS avec depuis le/...../.....

Adresse complète :

..... **Téléphone :**

Résidant à (depuis au moins 1 mois)

..... **Mail :**

Fils/Fille de (nom et prénoms du père) :

.....

né le/...../..... **à**

.....

Adresse complète :

Profession

Retraité (indiquer la profession exercée au moment de la mise à la retraite) **Décédé**

Et de (nom de jeune fille et prénoms de la mère) :

.....

née le/...../..... **à**

.....

Adresse complète :

Profession

Retraîtée (indiquer la profession exercée au moment de la mise à la retraite) **Décédée**

LISTE DES TEMOINS (2 minimum et 4 maximum)

(Les témoins sont témoins du mariage, pas des époux :

il n'y a donc pas de distinction entre témoin d'un époux et témoin de l'autre)

1^{er} témoin :

Nom de naissance :

Nom d'époux(se) :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

2^{ème} témoin :

Nom de naissance :

Nom d'époux(se) :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

3^{ème} témoin :

Nom de naissance :

Nom d'époux(se) :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

4^{ème} témoin :

Nom de naissance :

Nom d'époux(se) :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Cette feuille doit être remplie **très lisiblement** par les intéressés eux-mêmes afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.

Les témoins doivent impérativement fournir une photocopie recto-verso de leur Carte Nationale d'Identité ou de leur Passeport.

N.B. : Les témoins devront être âgés de 18 ans au moins.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DOMICILE

(Articles 361 de l'IGREC, 74, 165, 166 et 191 du Code Civil)

Circulaire CIV/09/05 du 2 mai 2005

Je soussigné(e)
Nom en majuscules et prénoms

Né(e) le
A
Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur que je suis domicilié(e)
.....
Adresse complète

Depuis le

ou/et résidant
.....
Adresse complète

Depuis le

Fait à

Le

Signature :

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de frais matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DOMICILE

(Articles 361 de l'IGREC, 74, 165, 166 et 191 du Code Civil)

Circulaire CIV/09/05 du 2 mai 2005

Je soussigné(e)
Nom en majuscules et prénoms

Né(e) le
A
Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur que je suis domicilié(e)
.....
Adresse complète

Depuis le

ou/et résidant
.....
Adresse complète

Depuis le

Fait à

Le

Signature :

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de frais matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

« PROTECTION DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL »

Les informations collectées par la mairie de Mellac, aux fins de l'exécution d'une mission d'intérêt public, font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité les demandes d'actes d'état civil. Ces informations sont à destination exclusive des personnes habilitées ainsi que le demandeur et seront conservées pendant 1 an.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci de vous adresser à la Mairie de Mellac :

- par courrier : Le Bourg – 29300 Mellac

- ou par mail : mairie@mellac.bzh

Nous vous recommandons de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement à aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).